

M. Loïselle (Chambly), au nom de M. Loïselle (Saint-Henri), du Comité permanent des bills privés en général et du Règlement, présente le troisième rapport de ce Comité, dont voici le texte:

Conformément à son Ordre de renvoi du jeudi 10 juillet 1975, votre Comité a étudié le Bill S-26, Loi concernant l'Alliance Sécurité et Investigation, Ltée, et a convenu d'en faire rapport avec les modifications suivantes:

Article 3

Renommer le paragraphe (2) qui devient le paragraphe (3).

Ajouter immédiatement après la ligne 6, à la page 2, le nouveau paragraphe suivant:

«(2) La Compagnie ne commence ses opérations que lorsqu'elle a demandé et obtenu du ministre de la Consommation et des Corporations un certificat attestant que la ressemblance entre son nom et celui d'une autre compagnie incorporée ou faisant affaire au Canada ne porte pas à confusion.»

Votre Comité a ordonné la réimpression du Bill S-26, tel que modifié, pour l'usage de la Chambre des communes, à l'étape du rapport.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages relatifs à ce Bill (*fascicule n° 3*) est déposé.

(Les procès-verbaux et les témoignages joints à ce rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 105 aux Journaux)

M. Loïselle (Chambly), au nom de M. Loïselle (Saint-Henri), du Comité permanent des bills privés en général et du Règlement, présente le quatrième rapport de ce Comité, dont voici le texte:

Conformément à son Ordre de renvoi du jeudi 10 juillet 1975, votre Comité a étudié le Bill C-1001, Loi faisant exception aux règles générales de droit en matière de mariage dans le cas de Richard Fritz et Marianne Strass, et a convenu d'en faire rapport sans modification.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages relatifs à ce Bill (*fascicule n° 3*) est déposé.

(Les procès-verbaux et les témoignages joints à ce rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 106 aux Journaux)

M. Macdonald (Rosedale), membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur la Table.—Copies, en français et en anglais, d'un rapport de l'Office national de l'énergie, en date du mois d'avril 1975, intitulé «Le gaz naturel au Canada—Besoins et Approvisionnements.» (Document parlementaire n° 301-4/69).

En conformité des dispositions du paragraphe (4) de l'article 39 du Règlement, les trois questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 2393—M. Jones

1. Quelle conception a-t-on de certains emplois de la Fonction publique pour justifier une disparité régionale en matière de traitements et de salaires?

2. Quelle est la répartition des traitements et salaires versés pour tous les postes de la Fonction publique, partout au pays, pour toutes les classifications?

3. Quelle est la répartition des traitements et salaires pour tous les postes des sociétés de la Couronne?

4. Eu égard aux parties 2 et 3, quelle est cette répartition pour tous les postes de cadre et de direction? (Document parlementaire n° 301-2/2393).

N° 2402—M. Beatty

1. Pour chaque ministère, agence, comité, commission et société de la Couronne, le gouvernement a-t-il mis au point une série de tests psychologiques destinés aux employés ou aux postulants et, dans l'affirmative, dans chaque cas, a) quel est le but de ces tests, b) à quelles catégories d'employés ou de postulants seraient-ils destinés?

2. Dans chaque cas, qui assume la responsabilité a) de l'application des tests, b) de l'interprétation des résultats, c) quels sont leurs titres et compétences?

3. Dans chaque cas, le refus de se soumettre à un test pourrait-il influencer d'une façon quelconque sur la carrière d'un employé ou d'un postulant et, dans l'affirmative, de quelle manière?

4. Dans chaque cas, l'intéressé peut-il prendre connaissance des résultats des tests et, dans la négative, pourquoi?

5. Dans chaque cas, a) quelle méthode utilise-t-on pour retirer des dossiers des intéressés les renseignements qui ne sont plus directement utiles, b) combien de dossiers sont conservés sur les intéressés? (Document parlementaire n° 301-2/2402).

N° 2529—M. Reynolds

1. Combien y a-t-il de centres de main-d'œuvre pour étudiants dans tout le Canada et où se trouvent-ils?

2. Combien de personnes y travaillent?

3. Combien de demandes d'emploi y ont été reçues dans chaque province?

4. Combien d'emplois y sont offerts dans chaque province?

5. Quel est le coût estimatif total du projet, par province? (Document parlementaire n° 301-2/2529).

M. Reid, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, dépose la réponse aux ordres susdits.

L'avis de motion portant production de documents n° 41, ainsi conçu:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du contrat ou des termes de l'entente